

POLITIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT

Heenan Blaikie reconnaît que la protection de l'environnement est un élément important de toute bonne décision d'affaires. Pour intégrer le respect des préoccupations environnementales et leur impact dans la gestion du cabinet, ce dernier a mis sur pied un Comité de l'environnement qui aura pour but d'éveiller la conscience de tout le personnel et l'aider à prendre les mesures nécessaires pour protéger et améliorer la qualité de notre environnement. Pour atteindre cet objectif, le Comité favorisera la modification de certains comportements et le développement d'une conscience collective, et encouragera les membres du cabinet à exprimer leurs préoccupations environnementales. Le Comité de l'environnement tiendra compte également de la faisabilité économique et technologique de toutes les recommandations.

Le cabinet s'engage à :

- tenir compte de l'impact que pourraient avoir les décisions du cabinet sur l'environnement;
- sensibiliser les employés sur la question de l'environnement et leur fournir les outils nécessaires pour travailler de façon écologiquement responsable;
- réduire le gaspillage par le recyclage et de meilleures méthodes de travail;
- acheter des produits respectant l'environnement et lorsque possible, utiliser des matériaux recyclés;
- communiquer les décisions et initiatives environnementales du cabinet aux employés, aux clients et aux fournisseurs;
- déployer des efforts continus pour améliorer notre performance environnementale en révisant périodiquement sa politique sur l'environnement et son application.

Les employés qui le désirent peuvent transmettre leurs idées et suggestions au Comité par courriel à envirocom@heenan.ca.